



HCTE / Election des délégués par pays

Les choses sérieuses ont commencé

Après la présentation de la feuille de route suivie quelques mois plus tard de la cérémonie de lancement à l'hôtel Sarakawa de Lomé, le tapis rouge était dressé afin que le Haut conseil des Togolais de l'extérieur (HCTE) ...



PAGE 3

COOPERATION



Agence Japonaise de Coopération Internationale

Togo-Japon

La Jica annonce des bourses et des stages au Japon pour des jeunes togolais

L'horizon s'ouvre sur une coopération plus soudée entre le Togo et le Japon et créatrice d'emplois pour les jeunes togolais. Après la participation très active des autorités togolaises à la 7ème Conférence ...

PAGES 5

ART & CULTURES



Festival

Le divertissement a un nom à Lomé : « Tchalélékéma »

Les passionnés de la musique, de danse, de la mode, du slam, du graffiti, de la sérigraphie, de l'infographie, ou encore de la photographie avaient des raisons pour ne s'ennuyer durant toute une semaine. Ouvert le 26 août dernier à Lomé, le Festival ...

PAGE 9

Interview / Concours autour du changement climatique

Zabdiel Mignake : « Il suffit que la moitié de la population de Lomé suive ma vidéo pour qu'elle soit première »

PAGE 11



Alternance en 2020

Simple slogan ou ferme conviction ?

La question de l'alternance en 2020 suscite depuis plusieurs mois un débat houleux dans notre pays. A mesure que la présidentielle approche, cela s'intensifie, alors l'on se demande s'il s'agit d'un simple slogan ou d'une ferme conviction. Cela mérite une mûre réflexion puisqu'il ne s'agit pas seulement de proclamer l'alternance, mais d'être en mesure de l'obtenir.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Situation de la presse togolaise : Le langage de vérité du président du Conapp

Lors d'une nouvelle sortie médiatique hier à Lomé chez nos confrères de Victoire FM, le président du Conseil national des patrons de presse, El-hadj Arimayao Tchagnao, a tout simplement tenu un langage de vérité. Abordant la situation de la presse togolaise, il dresse un tableau que tout le monde sait être peu enviable et fait des propositions de solutions. L'on peut affirmer sans grand risque de se tromper que c'est l'une des rares fois qu'un premier dirigeant d'une organisation aussi importante que le Conapp aborde avec une franchise peu ordinaire les problèmes réels de la presse togolaise. Le président Tchagnao n'a pas en effet mâché ses mots. Dans plusieurs médias, les journalistes et autres professionnels sont peu ou pas du tout payés. Les employés ne ...

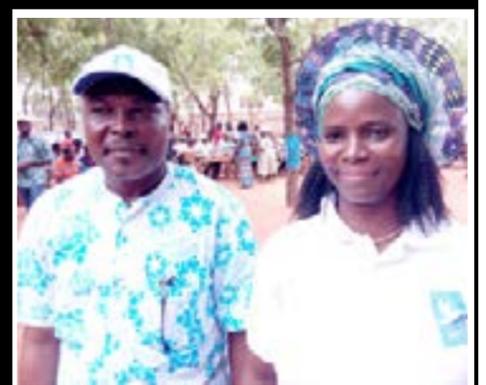
PAGE 3

Elections municipales

La zone 5 d'Agoè a célébré la « fête de la victoire »

Après l'effort, le réconfort. Après les élections municipales, place à la célébration de la victoire du parti Unir dans la zone 5 de la Commune d'Agoènyivé 1 composée de 8 villages. Les candidats Unir ...

PAGE 11



SOMMAIRE

Spectacle théâtral « Deux lions en cage » ou le coucher du soleil au sein de la prison **P9**

Changement climatique Intérêt subit de grandes nations pour le financement du climat **P10**

Réchauffement climatique Les océans pourraient mettre en péril une partie de l'humanité **P10**

ECHOS DES BENEFICIAIRES DES PRODUITS FNFI

BADJALIWA Kossi, maraîcher grâce au crédit APSEF

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI décide de mettre ce mardi sous les feux de la rampe les témoignages de monsieur BADJALIWA Kossi, qui après avoir obtenu le crédit AGRISEF du Fonds National de la Finance Inclusive est devenu maraîcher à Kara dans sa ville natale.



BADJALIWA Kossi

Depuis son lancement en Mars 2015, le produit "Accès des Agriculteurs aux Services Financiers" (AGRISEF) du FNFI fait de nombreux bénéficiaires qui démarrent ou consolident leurs

activités agricoles. Dans toutes les régions, l'impact induit par le produit AGRISEF sur le quotidien des milliers d'agriculteurs est plus qu'édifiant.

" Depuis des années, ici même, j'avais un demi hectare que j'exploitais pour mettre en valeur les produits maraichers. Faute de moyens, je ne pouvais pas agrandir ma superficie. J'ai par la suite obtenu le crédit AGRISEF du FNFI et comme vous le voyez, je mets en œuvre aujourd'hui pas moins d'un hectare de production de choux, de tomate, de poivrons, de piment vert et de laitue...", déclare Kossi BADJALIWA.

Après ses mots, il nous confie avoir de très belles productions depuis lors. " Je suis parvenu avec les deux cycles de crédit AGRISEF de 100.000 F CFA chacun à m'équiper en intrants agricoles et intensifier mes productions. Mes rendements sont au-delà de mes attentes, et après chaque récolte, je livre mes produits aux commerçantes du marché de Kara qui en assurent la vente. Mon chiffre d'affaire est appréciable."

Visiblement très heureux et rompu à son activité, Kossi nous confie qu'il est un bon

élève en matière de remboursement de crédit. "Tenez, nous dit-il, en termes de remboursement, je n'ai aucune difficulté."

Kossi nous raconte même des petites anecdotes qui selon lui constituent des armes efficaces pour la sensibilisation de ses amis. " Je reste convaincu que les bénéficiaires comprennent le bien fondé du remboursement des crédits. L'octroi du cycle suivant du crédit est conditionné par le paiement en totalité du cycle précédent. C'est aussi simple que ça. Une fois que ce message est compris, plus aucune difficulté ne doit se poser en termes de remboursements..."

En termes de perspectives, Kossi Badjaliwa entend diversifier ses cultures en y intégrant les carottes, les haricots verts et le piment rouge. Content d'avoir passé toute sa vie ici à Kara où il est né, il nous confie en guise de conclusion " Ma réussite est dans mes cultures que vous voyez. Mon épanouissement réside dans cette terre bien fertile que je tourne et retourne à longueur de journée depuis plusieurs années."

KD

DERNIERES HEURES

... sont quasiment pas déclarés à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) alors que la loi en fait une obligation. D'ailleurs, les médias eux-mêmes peinent à assurer leur survie au quotidien. « Moi-même qui suis ici, je n'ai pas encore déclaré mes employés à la caisse. Je ne veux même pas dire ce que nous payons

pour ne pas nous ridiculiser », déclare El-hadj Arimyo Tchagnao. Cela est dû au manque de moyens dont souffrent ces structures. Or, nul ne niera l'apport de la presse pour le développement d'un pays. Cet outil qualifié de quatrième pouvoir est un véritable baromètre de bonne gouvernance. Sur le plan international, l'on tient compte des différents

classements en matière de liberté de la presse pour juger un gouvernement. D'ailleurs dans le dernier classement de Reporters sans frontières (RSF), le Togo a gagné 10 places. Un effort doit donc être fait tant par les organisations de presse elle-même que par l'Etat pour améliorer la situation des professionnels de médias afin que ceux-ci puissent participer au

développement du pays. Le président du Conapp promet que des discussions sont en cours avec la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (Haac) dans ce sens. Celle-ci devra accompagner la presse dans sa mutation vers la constitution d'entreprises de presse. Le gouvernement de son côté est encouragé à revoir l'aide de l'Etat à la hausse. Dans

l'esprit de l'axe 3 du Plan national de développement (PND) qui vise l'inclusion sociale, des actions d'envergure sont attendues. Selon le président du Conapp il faut valoriser la presse togolaise et les compétences qui s'expriment en son sein. Il faut aussi revoir le domaine de la publicité afin que les médias puissent vraiment en bénéficier.

Edem Dadzie

Alternance en 2020

Simple slogan ou ferme conviction ?

La question de l'alternance en 2020 suscite depuis plusieurs mois un débat houleux dans notre pays. A mesure que la présidentielle approche, cela s'intensifie, alors l'on se demande s'il s'agit d'un simple slogan ou d'une ferme conviction. Cela mérite une mûre réflexion puisqu'il ne s'agit pas seulement de proclamer l'alternance, mais d'être en mesure de l'obtenir.



Des leaders de l'opposition togolaise

La question de l'alternance a toujours été une pomme de discorde au sein de la classe politique togolaise. Pour les leaders de l'opposition, le Togo n'a jamais connu d'alternance depuis

l'assassinat du premier président du pays, Sylvanus Olympio. Ils affirment que c'est le même système qui dirige le pays depuis des décennies. Donc selon eux, l'on ne peut pas parler d'alternance

malgré le changement de personnes à la tête du pays plus d'une fois. De l'autre côté le pouvoir et ses partisans défendent la position selon laquelle le Togo a déjà connu plus d'une fois l'alternance. En effet, même si c'est dans des conditions difficiles, le Togo a connu plus d'un président de la République. Faut-il considérer cela comme des formes d'alternances ? Pour l'opposition, le régime reste identique. C'est pourquoi depuis des années, ces derniers courent derrière ce qu'ils appellent « la véritable alternance ». Et après de multiples échecs, les opposants se donnent

rendez-vous en 2020 pour atteindre l'objectif. Mais les conditions sont-ils actuellement réunies pour y arriver ?

Tous les partis de l'opposition en parlent comme d'une nécessité, mais aucun ne dit comment ils comptent y parvenir. Il ne faudrait pas qu'ils perdent de vue que l'adversaire en face ne fera pas de cadeau. Ils ont d'ailleurs eux-mêmes contribué à le rendre plus fort. Aujourd'hui, le parti Union pour la République (Unir) est devenu une machine encore plus redoutable qu'avant. Pendant ce temps, l'opposition s'est tiré des balles dans les pieds et est maintenant plus handicapée qu'avant le 19 août 2017. La Coalition des 14, l'instrument qui leur permettait de tenir tête au pouvoir, est quasiment inexistante aujourd'hui. Seuls quelques partis les

moins influents essaient de maintenir la flamme, mais sans véritable impact.

Chacun reste dans son coin et utilise le mot alternance comme « un slogan ». Le week-end dernier, le parti politique Les Démocrates de Nicodème Habia était en congrès. Et comme on pouvait s'y attendre la question de l'alternance était encore au rendez-vous. Le thème était : « le politiquement correct pour l'alternance en 2020 ».

L'on a noté la présence de personnalités influentes comme le président de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), Jean-Pierre Fabre et Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson, coordinatrice de la Coalition des 14. Mais, il serait difficile à ce jour d'affirmer si vraiment l'alternance que clament tous ces leaders est juste un slogan ou une ferme conviction.

Edem D.

HCTE / Election des délégués par pays Les choses sérieuses ont commencé

Après la présentation de la feuille de route suivie quelques mois plus tard de la cérémonie de lancement à l'hôtel Sarakawa de Lomé, le tapis rouge était dressé afin que le Haut conseil des Togolais de l'extérieur (HCTE) devienne une réalité. Lentement mais sûrement, l'idée a pris forme ; encore plus le mardi 20 août lorsque la phase des inscriptions (pour être électeurs ou candidats) s'est achevée. Puis, au terme de la campagne électorale, laquelle a permis aux postulants de convaincre (ou non) les électeurs, le vote proprement dit a débuté dimanche 1er et se poursuivra jusqu'au 10 septembre. Au total, 488 Togolais de la diaspora tenteront de pourvoir les 77 postes mis en jeu.

A travers un communiqué datant de quelques jours, le HCTE annonçait « quatre cent quatre-vingt-huit (488) dossiers de candidatures reçus ». Mais après traitement, seulement « trois cent seize (316) ont été validés, cent soixante-sept (167) candidatures ont été invalidées pour insuffisance de pièces

au regard des conditions préalablement fixées ; cinq (05) candidatures ont été retirées à la demande des intéressés ». Pendant une dizaine de jours, les Togolais inscrits éliront les candidats qui composeront ensuite le HCTE, « un organe à la fois consultatif et apolitique » comme l'a assuré, à



Un visuel de HCTE

plusieurs reprises, le ministre Dussey. L'issue de ces élections posera définitivement les jalons de cette institution qui se veut inclusive et fédératrice. Toutefois, dans les premières vingt-quatre (24) heures du vote électronique, une forte mobilisation a été observée avec notamment « un taux de participation de 20% du

corps électoral », a rapporté Victor Womitso, président de la Commission électorale indépendante (CEI-HCTE). Une satisfaction partagée par le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'extérieur, Robert Dussey en ces termes : « A ce rythme, nos futurs délégués seront probablement connus plus tôt. Le vote

continue jusqu'au 10 septembre » peut-on lire sur le compte Twitter du diplomate togolais. Il est à rappeler qu'en somme, 164 568 Togolais de l'extérieur ont été retenus pour élire parmi les 315 candidats en lice, 77 délégués pays du Haut conseil des Togolais de l'extérieur (HCTE).

Augustin Akey (Stagiaire)

TM TOGOMATIN

Récapitulé N° 0522/31/03/15/HAAC
 Edité par DIRECT MEDIA RCCM
 N° TG_LOM 2015 B 1045
 BP : 30117 Lomé - Togo
 Tél : (+228) 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42
 Facebook : togomatin
 E-mail : atogomatin@gmail.com
 Site web : www.togomatin.tg
 Tw : @togomatin
 Mson de la Presse: Casier N° 53
 Siège
 CacaoVéil: 04, Rue Satellite, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication : Motchosso Kodolakina
 Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari
 Responsable web : Carlos Amevor
 Comité de rédaction : Françoise Dasilva, Alexandre Wémima, Edem Dadzie

Edodji Nadia
 Attipoe Edem Kodjo
 Responsable administrative : Gloria Léma Yaglia
 Service commercial : DIRECT AGENCE
 Tél: (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste : Eros Dagoudi
 Imprimerie : Direct Print
 Distribution : Togo Express
 Tirage : (2000 exemplaires)

Burkina Faso / Procès du putsch manqué

Diendéré et Bassolé échappent à la perpétuité

Le verdict tant attendu est enfin tombé. Près de quatre ans après l'irruption de soldats de l'ancien régiment de sécurité présidentielle (RSP) dans la salle du conseil des ministres, au palais de Kosyam, pour arrêter les responsables de la transition, le 16 septembre 2015, Gilbert Diendéré et Djibrill Bassolé, accusés d'être les principaux instigateurs de ce qui restera dans les mémoires comme le « coup d'État le plus bête du monde », ont été respectivement condamnés à 20 ans et 10 ans de prison ferme.

Après 19 mois d'un procès long et fastidieux, suspendu à de nombreuses reprises, les juges du tribunal militaire de Ouagadougou ont été plus cléments que le parquet, qui avait requis la prison à vie contre ces deux anciennes figures du régime de Blaise Compaoré. Dans son réquisitoire, la procureure militaire Pascaline Zoungrana avait estimé que Gilbert Diendéré était « l'instigateur principal du coup d'État » et que Djibrill Bassolé l'avait « aidé à le préparer ». Ancien chef d'état-major particulier et bras droit de Blaise Compaoré, le

général Diendéré avait pris la tête du putsch contre les autorités du régime de transition. Après avoir dirigé l'éphémère Conseil national pour la démocratie (CND), la junte qui avait pris les rênes du pays, il avait, sous la triple pression de la rue, d'une frange loyaliste de l'armée et de la communauté internationale, rendu le pouvoir au bout d'une semaine. Il a été jugé coupable d'« attentat à la sûreté de l'État » et de « meurtre ». De son côté, Djibrill Bassolé, ex-ministre des Affaires étrangères de Blaise Compaoré, a lui été reconnu coupable de « trahison ».

Accusé de complicité et de soutien aux putschistes, son nom a notamment été au cœur de l'affaire des écoutes, où on l'entend évoquer un plan de soutien financier et opérationnel aux militaires du RSP avec Guillaume Soro, l'ancien président de l'Assemblée nationale ivoirienne. Outre leur peine de prison, les deux généraux ont par ailleurs été déchus de leurs décorations. Leurs avocats ont annoncé leur intention de faire appel de ce verdict. Enfin, sur les plus de 80 autres accusés de ce procès hors normes, la quasi-totalité ont également été jugés coupables des faits qui leur sont reprochés. Ils



Gilbert Diendéré et Djibrill Bassolé

écopent de peines allant de 3 à 20 ans de prison. Parmi eux, la dizaine de militaires de l'ex-RSP qui composaient le commando ayant arrêté le président Michel Kafando et les membres du gouvernement de transition le 16 septembre 2015 ont aussi été condamnés. L'adjutant-chef Éloi Badiel,

considéré comme le chef des opérations du putsch, est condamné à 19 ans de prison ferme, et l'adjutant-chef Moussa Nébié, surnommé « Rambo », qui avait reconnu avoir mené le groupe, à 17 ans. Les autres membres du commando sont eux condamnés à 15 ans de prison ferme.

T.M.

Soudan

Omar el-Béchir inculpé pour possession illégale de fonds étrangers

L'ancien président soudanais Omar el-Béchir, destitué par l'armée le 11 avril après 30 ans au pouvoir, a été inculpé samedi par un tribunal de Khartoum pour possession illégale de fonds étrangers et utilisation frauduleuse de ces fonds, a indiqué un juge.

Les autorités « ont saisi 6,9 millions d'euros, 351 770 dollars et 5,7 millions de livres soudanaises au domicile de Omar el-Béchir, illégalement entrés en sa possession et utilisés », a précisé le juge Al-Sadiq Abdelrahman.

Selon le juge, l'ancien président encourt jusqu'à 10 ans de prison pour l'acquisition de ces fonds et jusqu'à trois ans pour les transactions illégales. Le procès du président déchu s'est ouvert le 19 août, deux jours après la signature d'un accord entre les militaires au pouvoir depuis sa chute et les meneurs de la contestation sur une période de transition. Omar el-Béchir avait alors été informé par le parquet qu'il faisait face à des accusations de « possession de devises étrangères, de corruption » et de trafic d'influence.

Durant la première audience, un enquêteur avait affirmé que l'ex-président avait avoué avoir reçu d'importantes sommes d'argent saoudien en espèces à hauteur de 90 millions de dollars (80 millions d'euros). « Mon chef de cabinet (...) a reçu un appel du bureau du prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane disant qu'un « message » allait arriver à bord d'un jet privé », a confirmé Omar el-Béchir lors de son audience samedi.

Le prince saoudien « ne voulait pas que son nom apparaisse et on nous a dit que si les fonds étaient déposés à la banque du Soudan ou au ministère des Finances, leur source devrait être identifiée », a-t-il ajouté. La prochaine audience a été fixée au 7 septembre.

Jeune Afrique

Gabon

La Cour d'Appel de Libreville va trancher sur le dossier de santé du président Ali Bongo

Le feuilleton judiciaire autour de la demande d'expertise médicale d'Ali Bongo se poursuit. Une audience est prévue lundi 2 septembre à la Cour d'Appel de Libreville pour examiner le bien-fondé de cette requête, portée par une partie de l'opposition et de la société civile, qui met en doute la capacité du président à gouverner depuis son AVC il y a dix mois. Cette audience est controversée. Initialement prévue le 26 août, elle avait été reportée. Et la juge qui l'avait fixée, Paulette Akolly, a depuis été suspendue de ses fonctions pour une durée de deux mois. Les avocats des deux parties seront en tout cas présents ce lundi matin.

« Il n'y a même pas matière à débattre », assure Aimery Bongho Mavungu, l'un des avocats d'Ali Bongo. Depuis le début de l'affaire, la défense du président assure que son client n'est pas un justiciable comme les autres, et que la cour d'appel n'est pas compétente pour le juger. Le 26 juillet dernier, ses avocats se sont donc pourvus en cassation. Ils assurent avoir obtenu une ordonnance demandant à la cour d'appel la suspension de la procédure. C'est parce qu'elle a passé outre cette ordonnance que Paulette Akolly, la présidente de la cour d'appel, a été suspendue. Les avocats d'Ali Bongo assurent donc qu'aujourd'hui la cour d'appel devrait automatiquement se dessaisir et transférer le dossier à la Cour de cassation.



Ali Bongo

De son côté, Ange-Kevin Nzigou, membre du collectif Appel à Agir à l'origine de la requête, continue de se référer à décision de Paulette Akolly qui avait en effet accepté d'examiner la demande d'expertise médicale. Pour lui, la cour d'appel est toujours en charge du dossier. Et il espère que les débats porteront sur le fond de

l'affaire.

Reste à savoir si l'audience aura bien lieu. Lundi dernier, elle a été reportée faute de quorum. Ce qui n'est pas forcément lié à la suspension de la juge Akolly, car un autre magistrat du tribunal devrait pouvoir prendre sa place.

T.M. et Rfi.fr

Fermeture de la frontière Nigéria-Bénin

Le Nigéria, premier pays à enfreindre les objectifs de l'Eco ?

Entre le Nigéria et le Bénin, le torchon brûle. La faute à la fermeture des postes frontaliers avec le Bénin décidée par le géant ouest-africain. Conséquence, l'économie entre les deux pays a subi un coup. D'autres pays de la région sont également paralysés suite à cette fermeture.



Photo de famille des chefs d'Etat de la Cedeao

Il y a quelques mois le président du Nigéria Muhammadu Buhari et d'autres chefs d'Etat et de gouvernement ont finalement décidé que la monnaie unique de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) devienne une réalité à partir de 2020. Après moult tentatives

depuis 1980, cette monnaie unique à enfin eu l'assentiment des chefs d'Etat de la région lors de la 55ème session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao. Pendant qu'ils jubilent et s'apprêtent à voir l'effectivité de la circulation de cette monnaie dans cette zone, un événement

et non des moindres vient ternir l'image de cette union monétaire tant attendue par des populations et des dirigeants des pays.

Le samedi 31 août, un conducteur de taxi se dirige avec ses passagers, comme à l'accoutumée vers la frontière Togo-Bénin. Mais malheureusement, il

ne pourra pas franchir cette frontière, comme il lui arrive de le faire parfois. Et quand on lui pose la question, il répond d'un air inquiet que la fermeture de la frontière Bénin-Nigéria leur cause beaucoup de problèmes. Pour lui, cette fermeture a entraîné l'augmentation du carburant et a causé le chômage de bien de personnes. Ce conducteur béninois ne peut plus se rendre au Nigéria voisin pour se procurer du carburant à moindre coût comme il en a l'habitude. Tout comme lui, bon nombre de personnes se plaignent suite à cette décision de Lagos.

Pour expliquer la fermeture des frontières, les autorités nigérianes parlent de mesures sécuritaires.

Ralentissement des activités économiques
Les échanges commerciaux entre le Nigéria et le Bénin, mais aussi les autres pays

de la région sont menacés. La fermeture de la frontière Nigéria-Bénin est à l'origine de beaucoup d'autres maux auxquels sont confrontés les populations. Toutes ces conséquences sont contraires aux objectifs de l'Eco, la monnaie unique de la Cedeao. Comment peut-on vouloir quelque chose et son contraire ? Le Nigéria veut-il vraiment de cette monnaie unique ? Les questions fusent de partout sur les réseaux sociaux, dans les médias...

Quelques mois avant 2020, année convenue par les chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao pour l'effectivité de l'Eco, la décision du président nigérian ne rassure pas ses homologues. Cette décision prise à la veille de la mise en circulation de la monnaie unique de la Cedeao compromet son lancement dans la zone.

Félix Tagba

Coopération Togo-Japon

La Jica annonce des bourses et des stages au Japon pour des jeunes togolais

L'horizon s'ouvre sur une coopération plus soudée entre le Togo et le Japon et créatrice d'emplois pour les jeunes togolais. Après la participation très active des autorités togolaises à la 7ème Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad), le Togo et le Japon rentrent dans une nouvelle ère de coopération. Une coopération qui devrait contribuer à la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) avec pour finalité le développement du pays.

La création des emplois pour les jeunes passe par une formation adéquate à l'endroit de ces jeunes. L'Agence japonaise de coopération internationale (Jica) veut relever ce défi dans un monde où les bourses d'études se raréfient, les formations trop chères et les stages difficiles à trouver après sa formation.

L'agence nipponne a lancé à l'endroit des jeunes togolais un appel à candidatures pour le diplôme de master et un stage en entreprise (Internship) au Japon. Cet appel émane du programme de l'initiative African business

education for youth (Abe Initiative) dans le secteur des affaires en faveur des jeunes africains. Le programme a deux objectifs essentiels. Primo : « soutenir les jeunes générations désireuses de contribuer au développement des industries en Afrique ». Secundo : « offrir aux personnes l'opportunité d'être un pont entre le Togo et le Japon grâce à une compréhension profonde de la société japonaise et de la culture des affaires japonaises ».

Il s'agira d'une formation bien fournie qui permettra aux jeunes qui seront retenus de mieux s'en sortir sur le



marché de l'emploi. Plus de 200 cours dans plus de 80 universités sont prévus dans le cadre de cette formation pour une durée d'un ou deux ans d'études en Master. A la clé un stage dans des entreprises japonaises pendant le séjour au Japon (au cours des vacances d'été ou après les études), a précisé la Jica.

Comment postuler ?

Pour postuler à cette annonce, il faut être de nationalité togolaise et être âgé de 39 ans au plus tard le 1er avril 2020. Les candidats doivent également être en bonne santé, avoir de l'expérience professionnelle, ne

pas être employés dans une entreprise japonaise au moment qu'ils participent à ce programme. Ils doivent aussi avoir au moins le niveau licence (Bac +3). Pour finir, il faut avoir des compétences écrites et orales en anglais supérieures ou égales au niveau 80 du Toefl Ibt ou B2 du Cercl,

ajoute l'annonce.

Les dossiers doivent être soumis au plus tard le 11 octobre prochain avant 17h. Les candidats peuvent retrouver les documents pour cet appel à candidatures via le lien : <https://www.jica.go.jp/cotedivoire/english/index.html>.

Félix Tagba

ACHETEZ & LISEZ désormais

sur **IOSK.com** ou sur le portail **LOME.com**

www.monkiosk.com www.alome.com

Energies renouvelables

Les moyens à l'actif du Togo et les actions entreprises

La Compagnie énergie électrique du Togo (CEET) a récemment procédé, entre le mercredi 21 et le dimanche 25 août 2019, à une coupure d'électricité pendant 5 jours successifs dans différents quartiers de Lomé. Motif ? La compagnie a entrepris des travaux de maintenance programmés sur les ouvrages électroniques, conformément aux engagements du contrat de performances révisé, afin de mieux assurer la fourniture de l'énergie électrique. Néanmoins, le Togo dispose d'autres moyens pour aider la CEET dans la fourniture en énergie : les énergies renouvelables. Selon l'étude climatscope 2018 de Bloomberg news energy finance (BNEF), le Togo est le 33ème pays au monde sur 103 pays en termes de promotion des énergies renouvelables. D'après le climatscope 2018, cette position du Togo dans le classement est due à l'adoption par le Togo d'une loi en faveur du développement des énergies renouvelables. Quels sont les atouts dont dispose le Togo et quelle synergie d'actions ?

Les énergies renouvelables sont des énergies dont la consommation n'aboutit pas à une diminution apparente des ressources naturelles parce qu'elles font appel à des sources inépuisables à l'image de la biomasse, de l'énergie solaire ou hydroélectrique et ceci, à l'échelle des temps humains. En matière d'énergies

renouvelables, le Togo, à l'image de la plupart des pays du continent africain, dispose d'un potentiel énorme comme le soleil dont il peut se servir pour produire de l'énergie en temps plein. L'ayant compris, les efforts consentis dans le domaine portent déjà leurs fruits.

Loi sur les énergies renouvelables promulguée au Togo



Maintenance par un agent de la CEET

Adoptée par les députés à l'Assemblée nationale le 24 juillet 2018, la Loi relative à la promotion de la production de l'électricité à base des sources d'énergies renouvelables au Togo a été promulguée le 08 août 2018 par le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé. Soumis au Conseil des ministres,

l'avant-projet de loi a été adopté le 25 mai 2018 puis soumis au Parlement qui l'a voté le 24 juillet. Composée de 59 articles regroupés en 7 titres, cette loi fixe le cadre juridique général de réalisation des projets de production d'énergie électrique à base des sources d'énergies renouvelables, soit pour l'autoconsommation, soit

pour la commercialisation. Elle définit entre autres les régimes juridiques des installations, les équipements et installations nécessaires pour la production, le stockage, le transport, la distribution, la commercialisation et la consommation d'électricité à base des sources d'énergies renouvelables au Togo. L'avant-projet de loi relatif aux énergies renouvelables a été préparé par les services techniques du ministère des mines et de l'énergie, notamment la Direction générale de l'énergie (DGE), la Compagnie

énergie électrique du Togo (CEET), l'Agence togolaise d'électrification rurale et des énergies renouvelables (AT2ER), l'Autorité de réglementation du secteur de l'électricité (Arse), avec le soutien technique et financier de la Coopération allemande (Giz) à travers le Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la Cédéao (Ecreee/ Cereec) et la participation des organisations professionnelles et associatives des acteurs des énergies renouvelables au Togo (Repère et JVE).

Les atouts pour une énergie renouvelable au Togo



Faire partie d'un monde d'énergies renouvelables

Le Togo dispose des ressources à exploiter en matière d'énergie alternative pour répondre au principal défi du secteur énergétique qui consiste à « assurer, de manière stable, à la fois un meilleur accès et une autonomie substantielle nationale d'approvisionnement, à un coût raisonnable, tout en diversifiant les sources d'énergie, surtout les énergies propres et renouvelables ». Le pays dispose d'un important gisement qui est le soleil qui peut être exploité toute l'année pour développer l'énergie solaire ou photovoltaïque. « Les ménages sont les premiers consommateurs d'énergie. Si on développe l'installation des panneaux photovoltaïques et les

panneaux solaires thermiques, on peut réduire énormément ce besoin au niveau des sociétés distributrices », a expliqué Tchamié Boroze, maître de conférences au département de physique à l'Université de Lomé. D'un autre côté, le potentiel hydraulique du Togo peut être également mieux exploité. Certes, ce potentiel est très lié aux saisons qui varient selon les régions. A ce jour, l'utilisation principale actuelle du potentiel hydroélectrique se focalise sur le fleuve Mono, le seul qui se prête à des aménagements de taille suffisante. Les sites hydroélectriques sur le fleuve Mono concernent le barrage de Nangbéto (65 Mw), celui d'Adjara (147 Mw) qui est en cours de réalisation et le barrage de Tététo (24 MW) en

projet. Cependant, les petites rivières et ruisseaux pourraient être également exploités par la mise en œuvre de petits projets hydroélectriques avec

le développement de petites centrales hydroélectriques pour la fourniture d'électricité pour les zones rurales et les communautés éloignées.

L'engagement du gouvernement togolais



Ably Bidamon, ministre togolais des Mines et de l'Energie

Pour le gouvernement, la question des énergies renouvelables est une préoccupation. Il est indiqué dans la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (Scape), que des mesures relatives à la biomasse, aux énergies renouvelables, à l'économie d'énergie et aux hydrocarbures seront prises pour accompagner le développement de l'électricité. Ces mesures visent d'abord la mise en place d'un cadre législatif, réglementaire et institutionnel permettant d'encourager la promotion des énergies renouvelables et l'accès des ménages aux énergies de substitution au bois-énergie à moindre coût ; ensuite la mise en œuvre d'un programme de promotion des foyers améliorés et d'un second programme consacré à la vulgarisation du gaz butane à usage domestique. Par ailleurs, il est prévu la poursuite de l'exonération de taxes pour l'importation d'équipements liés aux énergies renouvelables

(solaire, éolien, biogaz, etc.) de même que la construction de centrales solaires (5 Mw) et la construction de centrale éolienne (12 Mw). On annonce également dans ce même volet, un projet sous-régional de construction d'une centrale thermique au gaz naturel de 450 Mw cycle combiné à l'horizon 2020 et la poursuite de la mise en œuvre du programme d'efficacité énergétique (réduction de l'impact de la consommation énergétique sur le climat) et d'accès aux services énergétiques. De source proche de la Direction générale de l'énergie, il y a beaucoup de projets qui sont en cours de développement surtout dans le domaine des centrales solaires et que les réalisations sont prévues dans un bref avenir. Lesquelles réalisations viendront s'ajouter aux efforts antérieurs qui ont permis d'électrifier de nombreuses localités de l'intérieur du pays en lampadaire solaire.

Source: icilomé

Un projet ambitieux pour un fonds considérable

Le Premier ministre Komi Selom Klassou a ouvert, en juin 2018, la table ronde des bailleurs de fonds et investisseurs pour le lancement officiel de la nouvelle stratégie d'électrification du Togo. Plusieurs partenaires ont apporté leur soutien à cette

initiative, notamment la Banque mondiale, la Société financière internationale (SFI), la Giz (Coopération allemande) et la Banque africaine de développement (BAD). Cette table ronde est la première pierre de l'édifice, a déclaré Christoph Sander,

l'ambassadeur d'Allemagne à Lomé et représentant des partenaires techniques et financiers intervenant au Togo dans le secteur de l'énergie. Amadou Hott, le vice-président de la BAD, a indiqué que l'institution allait s'engager dans le projet pour 30 millions d'euros. Elle va accompagner les privés pendant les deux ans que dure la phase pilote. Ségolène Royal, envoyée spéciale de la France pour l'Alliance solaire internationale (Asi) a salué la forte mobilisation autour du projet. Elle a invité les autorités à simplifier les procédures en créant un guichet unique pour les entreprises actives dans l'énergie solaire et traditionnelle. La nouvelle stratégie s'appuie sur une combinaison technologique optimale pour délivrer l'accès à l'électricité à tous les togolais d'ici 2030. Le pays espère installer 300 mini-centrales solaires en mode Ppp (partenariat public, privé) et renforcer la couverture Cizo (off-grid) en raccordant via des kits 555.000 foyers L'ambition est aussi de raccorder au réseau électrique existant, 800.000 foyers, soit via

l'extension du réseau dans près de 1.000 localités, soit par une densification du réseau. Pour répondre à cette demande d'énergie complémentaire, le Togo développera des projets de production d'énergie électrique renouvelable (solaire et hydroélectricité, notamment). Selon les officiels, ce programme s'articulera en trois étapes. Une période de promotion au cours de laquelle le Togo affirmera son leadership sous régional et démontrera sa capacité à réaliser les objectifs. Cette phase permettra de faire passer le taux d'électrification de 40% à 50%. Dans un deuxième temps, le taux d'électrification passera de 50% à 75% (2021-2025). Le Togo devrait parvenir à un taux d'électrification de 100% en 2030. 1.000 milliards de FCFA sont nécessaires selon les experts, dont la moitié apportée par le secteur privé. Pour le moment, le Togo est à la recherche de 180 milliards pour la première phase allant de 2018 à 2021. Il espère en lever une partie à l'issue de la table ronde jeudi.

Source: republicoftogo

Les opérateurs économiques nourrissent espoir



Les plaques solaires

Il est clair que ce sont les opérateurs économiques du domaine des énergies renouvelables que les populations s'orientent souvent pour l'achat des équipements d'installation au niveau des ménages. Quoi qu'on dise, le recours aux énergies renouvelables est devenu un impératif. Face à cet enjeu et compte tenu de la préoccupation des uns et des autres, nous estimons qu'il faut une grande sensibilisation aussi bien au niveau du gouvernement qu'au niveau de la population afin que chacun puisse bien comprendre l'importance de la chose. Par ailleurs, pourquoi ne pas développer aussi au

niveau des acteurs du domaine des énergies renouvelables, des stratégies à l'image des crédits pour permettre à la population d'accéder facilement à ces énergies. Il y va du développement du pays. D'un autre côté, il y a lieu de reconnaître également que l'énergie renouvelable, du fait de son intermittence, les humains ont malheureusement le devoir d'être méthodiques et de garder les sources thermiques afin de pouvoir gérer les périodes d'intermittence et avoir la continuité de l'énergie, vecteur du développement.

Réalisé par Attipoe Edem Kojo

Histoire drôle

Voici une très belle histoire dont la lecture ne vous laissera pas indifférent*

Un homme très riche qui n'avait ni femme ni enfant convia ses employés à un dîner et mit devant chacun une Bible et une forte somme d'argent.

Au terme de l'agape fraternelle, il leur demanda de choisir chacun entre la Bible et la forte somme d'argent proposée à côté.

Il commença avec le gardien lui disant de choisir entre la Bible et l'argent.

Le gardien répliqua sans équivoque j'ai voulu prendre la Bible mais je ne sais pas lire donc je vais prendre l'argent qui me servira beaucoup plus.

Il demanda au jardinier de choisir.

Celui-ci répondit : ma femme est très malade et j'ai besoin d'argent pour la soigner sinon j'aurais choisi la Bible.

Il interrogea le cuisinier qui répondit :

*** j'aime la Bible mais avec le travail j'ai pas le temps de lire donc je prends l'argent.*

Vint en dernier lieu le tour du garçon qui s'occupait des animaux ;

le sachant très pauvre l'homme riche lui dit: certainement tu vas choisir l'argent pour t'acheter à manger et te payer des chaussures pour abandonner ces lambeaux.

L'enfant réfléchit et dit: c'est vrai que c'est dur pour moi. C'est vrai que je dois m'acheter de nouvelles chaussures et un poulet pour le manger avec ma mère, mais je préfère la Bible parce que ma mère m'a dit :

une parole venant de Dieu a plus de valeur que l'or. Sa saveur est plus agréable que le miel.

Il prit la Bible y trouva deux enveloppes à l'intérieur.

La première contenait **dix fois la somme mise sur la table à manger**

La deuxième contenait une note stipulant *qu'il est l'héritier de l'homme riche.*

*Le richard leur dit:

*** il faut toujours faire confiance en Dieu et ne jamais perdre espoir**.*

Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus

Les bons plans et les bonnes adresses

<p>COURRIER EXPRESS</p> <p>DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51) FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26</p>	<p>AGENCE DE COMMUNICATION</p> <p>AG Partners: Sise à Cassablanca www.couleurafrique.com</p> <p>Larry Event Day (LED) Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel Communication, Location d'espaces Conseils, Wedding Planner et Décoration Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers</p>
<p>OPERATEURS TELEPHONIQUES</p> <p>MOOV :Tél. 22 20 13 20 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14</p>	<p>SUPERS MARCHES A LOME</p> <p>CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche) LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43</p>
<p>SANTE GENERALISTES</p> <p>DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filas; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72</p>	<p>FRUITS ET LEGUMES</p> <p>MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion) MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO) PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38</p>
<p>OU MANGER ET DORMIR A LOME?</p> <p>HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30 HOTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11</p>	<p>DANSE ET COURS DE ZUMBA</p> <p>AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19 COURS DE CAPOEIRA : Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél : 90 17 03 30 COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél : 90 15 39 87 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86</p>
<p>MUSCULATION ET MASSAGE</p> <p>Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60 GYM FIL-O-PARC (Agoé Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70</p>	<p>AVIATION</p> <p>AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99</p>

Pharmacies de garde de Lomé du 02 au 09/09/2019

JEANNE D'ARC M.R.STAR	22220801
BON PASTEUR, AV. LIBÉRATION	22211367
ECLAIR BÉ AHLIGO	22227511
TULIPE BÉ	22210722
PORT FACE SARAKAWA	22276188
ESPERANCE NYÉKONAKPOÉ	22210128
AVE MARIA CHU TOKOIN	22223301
CAMPUS ADEWI	22215632
PATIENCE TOKOIN GBADAGO	22216094
PROSPERITE DPJ	23388425
GBEZE BD JEAN PAUL II	22263261
BAH HEDZRANAWÉ	22260320
ST PIERRE SAGBOVILLE	22261973
PEUPLE MARCHÉ NUKAFU	22268422
UNIONBE KPOTA	22277164
O GRAIN D'OR ZORROBAR	22700690
CITE BD. DU 30 AOÛT	22250125
DES ECOLES ADIDOGOMÉ	22517575
HOSANNA SAGBADOSÉ	22515049
DE LA VICTOIRE AVÉDJI	70457492
ST JOSEPH BE KLIKAME	22257465
NATION TOTSI	22259965
ENOULI AGBALEPEDOGAN	22259068
LAUS DEO LÉO 2000,	22251505
ARCENCIEL AGOÉ TÉLESSOU	70425000
AGOENYIVE AGOÉNYIVÉ	22258338
SHALOM AGOÉCACAVELI,	22518760
LA MAIN DE DIEU AGOE	93402121
SATIS AGOÉLOGOPÉ	70448517
M'BA AGOE LÉGBASSITO	70278181
TAKOE ZONGO	22340342
SANGUERA SANGUERA	70428080
HYGEA FBAGUIDA	99273636
LE DESTIN BAGUIDA	70 41 15 41

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Festival culturel

Le divertissement a un nom à Lomé : « Tchalélékéma »

Les passionnés de la musique, de danse, de la mode, du slam, du graffiti, de la sérigraphie, de l'infographie, ou encore de la photographie avaient des raisons pour ne s'ennuyer durant toute une semaine. Ouvert le 26 août dernier à Lomé, le Festival Tchalélékéma a su s'imposer comme une tribune d'expression artistique pour ces jeunes passionnés... Parole donnée, promesse tenue. Le 31 août 2019, l'organisation de Festival « Tchalélékéma » a donc tenu sa promesse en relevant le défi du rendez-vous glamour à la manière artistique. Samedi à moitié ensoleillée, les visiteurs, les exposants, les artistes au Festival « Tchalélékéma » ont trouvé chacun pour leur compte.



A l'entrée du village du Festival Tchalélékéma

De l'exposition photo à la danse en passant par le graffiti et à la mode, l'Institut français du Togo a accueilli un public

métis dans ses locaux. Ainsi, dès l'entrée un beau spectacle s'offrait. Il y avait ceux qui roulaient à patins, des échassiers qui ont fait

une jolie peur à certains petits enfants. Si certains ont préféré s'étaler sur des nattes dans les jardins, d'autres ont trouvé mieux.

Soit ils visitent des stands de mode soit des pizzerias. Les enfants étaient perdus dans toute sorte de jeux de sociétés et le sport (basketball).

A côté de l'exposition de photo, la projection de film, ou encore le spectacle de danse, des femmes peintres rendaient jolie la bâtisse de l'IFT à l'externe. A l'interne, d'autres activités se sont déroulées également comme une conférence animée par l'influenceuse et community manager « Adzovi ». Cette rencontre d'une heure a eu pour thème « Assume ton talent ». Elle a réuni quelques jeunes qui ont dû faire le choix entre le jeu et la discussion enrichissante.

Dans un t-shirt blanc et un pantalon noir avec une paire de tennis, le comédien Julio Téko était présent dans la foule comme un parfait inconnu qui témoigne tantôt d'un sourire franc à

une connaissance venue au village du festival de la 5ème édition de « Tchalélékéma », ou mieux un visage serein dans des va-et-vient.

Les pays présents à la 5ème édition du festival « Tchalélékéma » sont la Côte-d'Ivoire, le Bénin, la France, Sénégal et le Ghana. Le « Tchalélékéma » 5 a également pensé à la santé des festivaliers. L'équipe « les zopitoux & moi » était là aussi pour le don de sang et le bilan pré-nuptial.

Les rideaux se sont refermés sur l'acte 5 du festival culturel « Tchalélékéma » où l'on pouvait s'amuser, manger ou encore rigoler. Julio Hodénou Téko est le promoteur du festival « Tchalé Lékéma ». Et ladite édition est parrainée par l'international footballeur togolais Emmanuel Shéyi Adébayor.

Nadia E.

Spectacle théâtral

« Deux lions en cage » ou le coucher du soleil au sein de la prison

Le manque de salles de théâtre ou en quoi que ce soit n'empêche les acteurs culturels comme les metteurs en scène, les comédiens de se surpasser pour créer l'art dans toutes ses couleurs. L'espace culturel « Denyigban » a accueilli la pièce de théâtre « Deux lions en cage », le week-end dernier. Cette soirée théâtrale a connu la présence des poids lourds du théâtre togolais tels que l'écrivain Apédo-Amah Ayayi Togoata, le poète Joseph Koffigoh. L'écrivain ivoirien Alphonse Voho Sahi, auteur de la pièce mise en scène par le Togolais Edem Modjro.



Les acteurs saluant le public

Ce théâtre dont l'accès a été conditionné par une invitation des spectateurs bien avertis. « Deux lions en cage ». Si c'étaient de véritables lions ? Non, ce n'était quand même pas au parc. « Deux lions en cage » est bel et bien le titre du spectacle offert au public

présent. Lumière jaune sur les deux comédiens l'un après l'autre, le spectacle a commencé. Monsieur A et Monsieur B sont les pseudos « Lions ». Si le lion incarne une certaine force et une puissance indicible, la cage saurait lui arracher une part de rage ? Ou n'est-

ce-pas mieux d'être un oiseau libre qu'un roi captif ? La maladie est une rude épreuve. La prison, surtout en Afrique, est un avant-goût de l'enfer. La cage pour un lion est un symbole de servitude, et la prison pour un homme est pareille. Etre fort de la bouche peut

être source de destruction ou une affirmation de sa dignité. Pendant deux heures d'horloge, les deux comédiens ont fait voyager le public dans les réalités sociopolitiques africaines où tout a un prix. Si Monsieur B est prêt à assumer sa dignité pour perdre à tout jamais sa liberté, Monsieur A ne voyait pas ou presque plus de cet œil durant trois ans d'incarcération. En liberté le lion est le roi de la jungle mais dans une cage, une fourmi a une avance sur lui en matière de valeur. Qu'est-ce que l'homme n'est pas capable de sacrifier pour recouvrer la liberté ? A la fois comique et éveillé de conscience, la scène « Deux lions en cage » plongeait les spectateurs simultanément dans un silence et dans un rire. Oui, trois ans de prison pour Monsieur B en vaut la peine surtout si les accusations retenues contre lui sont fausses, mais Monsieur A n'en pouvait plus. Il faut donc plaider coupable pour un crime qu'ils n'ont jamais commis (meurtre, atteinte à la sûreté de l'Etat, attentat contre la personne du président de la République). L'amitié, l'engagement

politique, l'amour, la fidélité ne représentent absolument plus grand-chose si l'on nous arrache la liberté. Les menottes enchaînent l'âme et l'oisiveté emprisonne l'esprit. Cette pièce de théâtre mise en scène par le comédien et metteur en scène togolais Edem Edem Modjro est un questionnement sur les motifs d'emprisonnement en Afrique. Cela est vrai parce qu'il est possible en Afrique subsaharienne de faire la prison pour avoir écrit un texte d'engagement, et pour avoir été partisan d'un parti politique ou encore pour avoir pris part à une quelconque manifestation. D'après une pièce de l'Ivoirien d'Alphonse Voho Sahi intitulée « Qui a tué zézé ? », Le Togolais Edem Modjro avec l'assistance du comédien Allassane Sidibé a fait une mise en scène impeccable avec des comédiens (Patrick Amédégno et Raoul Ketewili) qui ont incarné à perfection le rôle des prisonniers amis incarcérés pour les raisons politiques. Le son et la lumière ont été assurés par Duevi-Tsiakiu Petit Daniel.

Nadia Edodji

Réchauffement climatique

Les océans pourraient mettre en péril une partie de l'humanité

Selon un rapport des Nations unies qui sera dévoilé lors de la 51e session du Giec le 25 septembre prochain à Monaco en France, le réchauffement climatique n'a pas encore fini de dire son dernier mot. Des conséquences dramatiques sur les océans et la cryosphère sont à craindre. En attendant que le rapport soit publié, voici quelques éléments d'appréciation.



La fonte des glaciers, un danger pour une partie de l'humanité

Les océans source de vie sur terre, pourraient mettre en péril une partie de l'humanité si rien n'est fait pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et limiter le réchauffement climatique. Ces révélations proviennent du rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental

mondial. Selon le futur rapport, les océans ont absorbé un quart des émissions de gaz à effet de serre produits par les activités humaines depuis les années 80. Cela fait qu'ils sont plus chauds, plus acides et moins salés. L'intensité des vagues de chaleur marine comme celles qui ont détruit la grande barrière corail australienne, s'est amplifiée.

Les coraux dont un demi-milliard de personnes dépendent pour leur nourriture et leur protection, ne devraient pas survivre à un réchauffement de surface de 2°C. De plus, le niveau des océans va augmenter quelles que soient les mesures prises. Cette hausse provoquerait le déplacement de 280 millions de personnes dans le monde. A l'origine de cette hausse

est la fonte des calottes glaciaires en Antarctique et au Groenland qui ont perdu 430 milliards de tonnes chaque année depuis 2006. Par ailleurs, en raison de la multiplication des cyclones, de nombreuses mégapoles proches de la côte mais aussi de petites nations insulaires seraient frappées d'inondation chaque année à partir de 2050, même dans les scénarios les plus optimistes.

Les glaciers situés à basse altitude comme en Europe centrale, dans le Caucase, l'Asie du nord et la Scandinavie, devraient ainsi perdre plus de 80% de leur volume d'ici à 2100. Par ailleurs, les glaciers et le permafrost contiendraient près de 800 000 tonnes de mercure qui seraient libérés dans les eaux potables.

Il n'y a qu'une solution pour freiner cette évolution préoccupante : obtenir des engagements plus importants des pays pour réduire leurs émissions de CO2 alors qu'au rythme actuel, elles conduiraient à un réchauffement climatique de 2 à 3°C d'ici la fin du siècle. Le sommet du 23 septembre prochain convoqué par le secrétaire général de l'ONU vise justement cet objectif.

Edem Dadzie
Source : AFP

Changement climatique

Intérêt subit de grandes nations pour le financement du climat

Alors qu'ils étaient jusque-là réticents à s'engager en faveur du financement du climat, de grandes nations occidentales commencent par se manifester positivement. A l'issue de la récente réunion du G7, d'importants engagements ont été pris.

Le Royaume-Uni, le Canada et la France sont les derniers à avoir annoncé des contributions au Fonds vert pour le climat (GCF), ce qui indique clairement que les grands pays intensifient le financement pour lutter contre le changement climatique. Ce type de financement est essentiel pour aider les pays en développement à « verdier » leurs économies et à renforcer leur résilience face aux effets inévitables du changement climatique.

Ces contributions s'élevaient à 1,44 milliard d'euros (Royaume-Uni) à 300 millions de dollars canadiens et 1,548 milliard d'euros. Ces nouveaux engagements font suite à ceux de l'Allemagne et de la Norvège qui ont été les premiers pays à annoncer leurs contributions au Fonds vert pour le climat à la fin de l'année 2018. Jusqu'à présent, quatre pays (la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Norvège) ont annoncé un doublement de leur contribution initiale en monnaie nationale.

« Le doublement des contributions au Fonds est vital pour aider les pays en développement à relever et à réaliser leurs ambitions climatiques », a déclaré Yannick Glemarec, directeur exécutif du Fonds vert pour le climat. Une déclaration du G7 sur le climat, la biodiversité et les océans a été publiée à l'issue des trois jours de réunion. Cela démontre qu'un certain nombre de pays ayant pris part à la réunion du G7 finalisent actuellement leurs contributions à la reconstitution du Fonds vert pour le climat, et ont appelé d'autres pays à

contribuer également à une première reconstitution substantielle des ressources pour renforcer l'impact du Fonds. Le Canada sera l'hôte de la deuxième réunion de consultation du GCF à Ottawa les 29 et 30 août. Elle sera suivie d'une conférence des donateurs à l'automne prochain. La reconstitution des ressources du Fonds figure également en bonne place à l'ordre du jour du Sommet action climat du secrétaire général de l'ONU qui se tiendra le 23 septembre à New York. La première reconstitution officielle des ressources du Fonds a été lancée lors de la 21e réunion du conseil du GCF en octobre 2018.

Le processus comprend des réunions de consultations avec les contributeurs potentiels, les pays en développement, les membres du conseil



du GCF et les parties prenantes intéressées sur les orientations stratégiques du Fonds vert pour le climat pour répondre à l'urgence de l'action climatique dans les pays en développement.

Le GCF a déjà affecté plus de 5,2 milliards de dollars à 111 projets relatifs au climat dans 99 pays. Outre le financement de projets, le Fonds a également

approuvé 160 millions de dollars pour des activités de renforcement des capacités (connues sous les noms de « soutien préparatoire ») aidant ainsi 126 pays en développement à identifier et à relever leurs défis les plus urgents en matière de financement en faveur du climat.

Edem Dadzie
Source : service de presse de la CCNUC

Interview / Concours autour du changement climatique

Zabdiel Mignake : « Il suffit que la moitié de la population de Lomé suive ma vidéo pour qu'elle soit première »

Le jeune journaliste et community manager du journal Santé-Education Gnim Zabdiel Mignake sollicite le vote des Togolais dans le cadre du concours mondial de vidéo sur le changement climatique. Pour voter pour lui, il faut aller sur Youtube, rechercher "make city dwellers green farmers" et cliquer pour suivre cette vidéo qu'il a réalisée.

Togo Matin : Vous êtes journaliste et community manager pour le journal Santé-Education. Vous participez à un concours mondial de vidéo, de quoi s'agit-il exactement ?

Gnim Zabdiel Mignake : Il s'agit du concours mondial de vidéos sur le changement climatique pour les jeunes. Le concours consiste à produire une vidéo de trois minutes sur une initiative dans une communauté.

Il est subdivisé en trois catégories. Le jury a sélectionné 20 vidéos pour chaque catégorie sur le total de plus de 400 vidéos. Nous sommes à la dernière étape du vote du public. La vidéo qui aura le plus de vues sur YouTube verra son jeune réalisateur participer à la COP25 en tant que jeune reporter. La clôture de cette compétition est prévue pour ce 7 septembre.

Pourquoi souhaitez-vous que les Togolais votent massivement pour vous ?

Je suis fier du travail accompli jusque-là et souhaite vraiment avoir le soutien nécessaire pour remporter cette compétition. Ainsi nous aurons porté cette initiative togolaise au sommet. Il suffit que la moitié de la population de Lomé suive cette vidéo pour qu'elle soit première.

La vidéo sera projetée en ce mois lors du sommet de l'ONU à New York. C'est donc une première victoire mais c'est cette deuxième qui me surprendrait.

Quelle est la deuxième surprise ?

Pour moi, la deuxième surprise sera que mes compatriotes me portent à la première place en regardant cette vidéo



Zabdiel Mignake

car les autres pays sont en avance. Rattraper le retard et les dépasser sera un agréable retournement de situation. Le principe c'est une vue pour un vote. Représenter le Togo plus globalement l'Afrique dans la commission de communication de la Cop 25 comme jeune reporter,

sera une belle surprise. Dans ma catégorie nous sommes quatre Africains. Un Malien, un Nigérian et un Ougandais. J'ai décidé de parler d'un sujet qui me préoccupe c'est-à-dire l'alimentation. Ma vidéo met en exergue une initiative qui cherche l'autosuffisance

alimentaire en mettant à contribution la population urbaine. Il s'agit aussi de transformer les dépotoirs et espaces non occupés et sauvages en jardins. Cette initiative se démarque parce qu'elle crée également de la richesse.

La rédaction

Elections municipales

La zone 5 d'Agoè a célébré la « fête de la victoire »

Après l'effort, le réconfort. Après les élections municipales, place à la célébration de la victoire du parti Unir dans la zone 5 de la Commune d'Agoènyivé 1 composée de 8 villages. Les candidats Unir de cette zone ont voulu à travers cette célébration remercier tous les militants de cette localité qui ont eu confiance en eux. La cérémonie s'est déroulée en présence du chef de Logopé Togbui Badagbon Kloutssé.



M. Oloudé Koffigan (à gauche) et Dr. Atafeinam Abalo

Prière, réjouissance, minute de silence, slogans d'Unir, partage

de repas, la fête a été belle dimanche 1er septembre au CEG Agoè ouest (Kossigan). Les candidats de cette zone ont manifesté leur joie face à la population de

la localité. Et vice versa. « Je ne vais pas faire de discours, aujourd'hui on fête et c'est grâce à vous » a déclaré d'entrée de jeu la candidate Dr. Atafeinam Abalo. Les cadres du parti ont invité les populations à se préparer d'ores et déjà pour 2020.

« Le grand parti doit démontrer qu'il est vraiment populaire, surtout à Agoè (...) Cette victoire n'est pas l'œuvre d'une seule personne. C'est l'œuvre de tous les militants d'Agoè » a déclaré le secrétaire de zone du parti Unir Koffigan Oloudé.

Sur les 23 candidats présentés par le parti dans la Commune d'Agoènyivé 1, 13 ont été élus, soit plus de la moitié. Le parti a partagé

avec les populations ses ambitions pour le développement de cette localité et l'épanouissement de ses habitants. Les candidats ont aussi invité les populations à se former afin qu'en cas de besoin de main d'œuvre pour des travaux devant contribuer au développement de cette zone, on puisse trouver des gens qualifiés. Les cadres Unir ont par ailleurs invité la population d'Agoènyivé 1, les jeunes et les femmes en particulier au travail bien fait et à l'entrepreneuriat.

Dr. Atafeinam Abalo a exhorté « tout le monde à mettre la main à la pâte » pour la mise en œuvre des projets en vue et le développement de cette localité.

Rappelons que le coordinateur de zone du parti Unir pour les élections municipales est M. Ouattara Youssouf.

Félix Tagba

0%

de taux de remboursement
sur 12 mois*

Prêt scolaire

Donnez des ailes à l'éducation de vos enfants

Du 15 Juillet au 15 Octobre 2019



La Banque Autrement
www.corisbank.tg

